

Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims
Assemblée Générale du 18 janvier 2014

Membres présents : 84. Pouvoirs : 14.

Le président remercie toutes les personnes présentes aujourd'hui à l'assemblée générale, en particulier, Monsieur Raymond JOANNESSE représentant Madame la maire de Reims, conseiller municipal délégué et conseiller régional, Monsieur Arnaud ROBINET député et Monsieur Benjamin DEVELEY conseiller municipal.

Excusés : Madame Adeline HAZAN maire de Reims et présidente de Reims Métropole, Madame Catherine VAUTRIN conseiller municipal et députée et Monsieur Jean-Marie BEAUPUY conseiller municipal et ancien député européen.

Le président salue amicalement Alain HUON jardinier amateur et auteur d'un livre sur le jardinage et les recettes, et Daniel BAUME représentant des jardins partagés de Reims. Didier KLODAWSKI demande d'observer une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille et des amis disparus récemment.

Ouverture de séance 10 heures 33.

Premier point : - mot du président et approbation du dernier PV -

Didier KLODAWSKI remercie les partenaires de l'Association : Leroy Merlin (Cormontreuil), Floralie's Garden, TIM (Neuville) pour les remises accordées sur les grillages, portillons et piquets, le Crédit Mutuel Caisse Porte de Paris, la Ville de Reims pour les subventions et le restaurant Délice des Papilles Cormontreuil, CANON France pour une remise de 44 % sur l'acquisition d'un photocopieur. Le président remercie toutes les personnes qui travaillent pour l'Association :

Vice-président : Patrick GEORGES porte parole Terrain de Séjour,
Trésorière : Chantal COLARDELLE,

Geneviève BALIGOUT administratrice,
Muriel MORVAN administratrice,
Gaëlle TOURTE administratrice,
Didier TOURTE administrateur et porte parole Allée des Veuves 2,
Benoît LEBRUN administrateur et porte parole Terrain de Séjour,
Daniel GAUTHIER administrateur,

Jean-Pierre BOUVY cotisations Bons Malades Nord qui est parti en novembre 2013,
Daniel BALIGOUT porte parole Ledru Rollin,
Jean Patrick NIEDERBERGER porte parole Bons Malades Nord,
Jocelyn HANS porte parole Bois d'Amour,
André LEJAY porte parole Allée des Veuves 1,
Yves MONVOISIN, porte parole Roseaie,
Michaël BRETON porte parole Marais de l'Hôpital allée 1,
Christian ARNOULD porte parole Marais de l'Hôpital allée 2,
Michel ROYER, cotisations Bons malades Sud,
Maurice BOUILLARD cotisations Saint Fiacre et Maraîchers,
Joël FRAPART référent et cotisations Anciens Jardins,
Reine PERREUX cotisations Marais de l'Hôpital.

Contrôleurs aux comptes :

Édouard ZDOBYCH (en longue maladie), Nicolas SAUGET, Claudine et Guy LEFEVRE.

L'assemblée applaudit. Le président rappelle que toutes ces personnes, et lui-même, payent une cotisation et sont bénévoles.

Le président remercie sincèrement Monsieur Raymond JOANNESSE qui a en charge des jardins familiaux de la ville de Reims depuis 2008. Mais plusieurs dossiers restent en suspens :

- Meilleure signalisation au niveau de l'interdiction des camions rue des Maraîchers. Un semi-remorque a failli tomber dans les jardins. Le grillage a été abimé sur plus de 50 mètres. Cela a déjà été demandé lors d'une assemblée générale.
- Un panneau priorité au niveau de l'allée des Morilles. Cela a déjà été demandé par Monsieur Daniel JOUGLET lors d'une assemblée.
- Des plots avaient été demandés pour le secteur Terrain de Séjour.
- Élagage des arbres aux secteurs Bons Malades Nord, Bons Malades Sud et Allée des Veuves. Cela est demandé à chaque assemblée générale.
- Qu'en est-il d'une reprise éventuelle des parcelles de jardins. Un nouveau secteur pourrait être touché : Roseraie. La ville devait nous envoyer un courrier à ce sujet. Ce courrier avait été demandé à l'assemblée de 2013.

Deuxième point : - rapport d'activité -

Le président fait part du rapport d'activité.

Dimanche 18 novembre 2012 : la trésorière et le président de JACA assistent à l'assemblée générale de l'Association des Jardins Familiaux des Trois Fontaines.

Samedi 10 novembre 2012 : le président constate que le portillon de Reims Métropole situé dans l'Allée des Morilles a été fracturé.

Samedi 15 décembre 2012 : convocation des membres qui n'ont pas encore réglé leur cotisation. Une seule personne n'est pas venue. Elle est radiée de l'Association pour non-paiement de cotisation.

Vendredi 4 janvier 2013 : la trésorière et le président contactent Reims Métropole afin d'obtenir des bacs à compost pour l'Association.

Vendredi 4 janvier 2013 : le président se rend au secteur Marais de l'Hôpital et constate que le chemin d'accès a été détérioré suite aux travaux le long de l'ex autoroute. Il sera demandé à l'entreprise de le remettre en état.

Vendredi 11 janvier 2013 : la trésorière et le président se rendent au service des Espaces verts de la ville de Reims. Le conseiller municipal délégué évoque le projet de restructurer le secteur Marais de l'Hôpital. La voie d'accès aux jardins deviendrait piétonnière ouverte à tous.

Jedi 17 janvier 2013 : suite à la réunion du 11 janvier dernier, le président rencontre les Espaces Verts de la ville de Reims et Reims Métropole au secteur Marais de l'Hôpital. Reims Métropole demande l'autorisation de faire passer des engins afin de construire des passerelles piétonnes au dessus de la Vesle.

La route d'accès aux jardins devrait être reprise avant 2 ans. Le président organise une réunion avec les jardiniers concernés le 27 janvier pour connaître leurs avis.

À terme, Reims Métropole doit poursuivre la construction de la coulée verte. Les secteurs Anciens Jardins et Bons Malades Nord seraient concernés.

Mardi 5 février 2013 : le président confie une clé du portail du secteur Marais de l'Hôpital à Reims Métropole. Reims Métropole doit faire passer des engins de chantier afin de construire deux passerelles au dessus de la Vesle.

Lundi 25 mars 2013 : le président, le responsable du secteur Bois d'Amour et la trésorière rencontrent des représentants de Reims et Reims Métropole. Il est donné l'autorisation à une entreprise de passer sur le chemin afin de pouvoir accéder aux maisons qui vont être détruites.
Samedi 30 mars 2013 : Un avenant au contrat d'adhésion est signé par les parties. La trésorière et le président constatent l'avancement des travaux qui permettront d'étendre la coulée verte au secteur Marais de l'Hôpital.

Mercredi 3 avril 2013 : les travaux de démolition des maisons près du secteur Bois d'Amour avancent rapidement. Les engins de chantier sont entrés dans le secteur.

Mardi 23 avril 2013 : l'Association fait l'acquisition d'un portillon pour le secteur Anciens Jardins. Un autre est commandé pour le secteur Fer à Cheval. L'Association était présente à l'inauguration du jardin intergénérationnel "Coup de pousse" pendant la journée européenne des solidarités intergénérationnelles.

Dimanche 5 mai 2013 : portes ouvertes au service des Espaces Verts de la Ville de Reims.

Mardi 7 mai 2013 : la trésorière et le président constatent la création de nouveaux jardins familiaux aux Châtillons de Reims.

Samedi 1^{er} juin 2013 : un jardinier pose sa candidature pour le mandat de responsable du secteur Bons Malades Nord. Le président le remercie sincèrement.

Samedi 22 juin 2013 : suite à la reprise d'une partie du secteur Marais de l'Hôpital par la Municipalité, le président a donné rendez-vous aux personnes chargées de la Coulée verte et aux jardiniers. Le conseiller municipal chargé des jardins familiaux est présent. Le grand portail sera déplacé et sera remonté au début de la première allée. Un deuxième portail sera posé au début de la deuxième allée.

Les jardins ne devraient pas être touchés. Les jardiniers pourront venir en voiture et se garer à l'intérieur de chaque allée. Un grillage de 2m de hauteur sera posé afin de clôturer entièrement le secteur. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2013 ou au courant de l'année 2014.

Une lettre sera envoyée à la SANEF lui demandant de bien vouloir restaurer les chemins. La SANEF avait entrepris des travaux à la fin de l'année 2012 et les engins de chantier avaient détérioré la route et les chemins.

Lundi 8 juillet 2013 : l'Association achète une chaîne pour le portail d'entrée du secteur Saint Fiacre. Suite à plusieurs pénétrations dans ce secteur, la serrure qui est endommagée, sera remplacée par une chaîne et un cadenas. Plusieurs pots de lasure sont remis au responsable.

Samedi 13 juillet 2013 : l'Association refait des clés de cadenas. Ces clés sont remises aux jardiniers du secteur Saint Fiacre. Un cadenas sera prochainement posé.

Vendredi 16 août 2013 : un jardinier signale à l'Association plusieurs effractions dans les jardins situés le long de l'Allée des Morilles : clôtures coupées, abris fracturés. Il est demandé aux jardiniers de ne pas entreposer des objets de valeur dans les jardins, ni dans les abris.

Mardi 27 août 2013 : achat d'une clé pour resserrer la serrure du grand portail situé au secteur Marais de l'Hôpital.

Jedi 12 septembre 2013 : Patrick Georges est nommé vice-président de JACA par le conseil d'administration.

Samedi 28 septembre 2013 : le chauffeur qui a détérioré la clôture située au secteur Maraîchers remplit le constat d'assurance.

Mardi 1^{er} octobre 2013 : un abri bois est livré. Le montage est fait le jour même.

Vendredi 18 octobre 2013 : Le président va chercher une serrure réparée par Champenoise Sécurité pour le secteur Bois d'amour.

Dimanche 27 octobre 2013 : l'Association JACA est présente à l'assemblée générale de la Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims.

Mercredi 30 octobre 2013 : le référent des Anciens Jardins remet la liste au président des demandes de matériel et fournitures faites par les jardiniers du secteur. Ces demandes vont être prochainement étudiées. Ensuite, la trésorière et le président rencontrent plusieurs jardiniers du secteur. Les jardiniers se plaignent de nombreux vols et intrusions dans les jardins de l'Allée des Morilles.

Principaux achats et dépenses

Enveloppes timbrées

Champagne

Grillage, piquets

Lasure

1 photocopieuse (décidée en AG de 2012)

1 serrure

1 abri bois

Subventions

Un grand merci à la Ville de Reims :

Subvention de fonctionnement : 4 500 €.

Subvention d'équipement : 1 195 €.

9 abris bois en direct.

Un grand merci à la ville de Reims. Applaudissements.

Gestion des membres

Entrées :..... 15

Décès :..... 1

Démissions :..... 19

Changement de nom (épouse) 1

Mutation :..... 3

Passage aux votes. Approbation à l'unanimité du rapport d'activité.

Troisième point : - rapport financier -

Madame Chantal COLARDELLE trésorière de l'Association fait part du rapport financier de la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013. Les recettes se sont élevées à 19 903,22 €. Les cotisations représentent 54 % et les subventions 28 % des recettes totales. Les produits financiers représentent 6 %. Les détails sont donnés en dernière page du dossier qui a été remis à toutes les personnes présentes.

Les dépenses se sont élevées à 13 952,14 €. Les investissements représentent 26 %. L'excédent de recettes est de 5 951,08 € : résultat bénéficiaire. Le solde final au 31 octobre est de 7927,84 €. Les fonds sont déposés sur le compte courant et sur le Livret Bleu du Crédit Mutuel.

L'Association ne tient pas de caisse. Les espèces sont remises immédiatement en banque. Il faut régler les cotisations de préférence par chèque. Les jardiniers peuvent payer par virement bancaire. L'Association peut fournir un RIB pour ceux qui le désirent.

La trésorière demande s'il y a des questions. La comptabilité est à la disposition de tout sociétaire qui en fait la demande. L'assemblée la remercie et l'applaudit.

Quatrième point : - rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes -

Nicolas SAUGET lit le rapport de la commission de contrôle. La commission donne quitus à la trésorière et propose l'approbation des comptes.

Passage aux votes. Approbation du rapport financier à l'unanimité.

Cinquième point : - élections -

Renouvellement de la commission de contrôle

Se représentent : Édouard ZDOBYCH, Nicolas SAUGET, Claudine et Guy LEFEVRE. Aucune autre personne ne se présente.

Passage aux votes. Approbation à l'unanimité.

Renouvellement par tiers du conseil d'administration

Membres sortants : Geneviève BALIGOUT, Chantal COLARDELLE et Didier TOURTE (pour 3 ans).

Nouveau membre : Mickaël BRETON (pour 3 ans).

Le président demande si d'autres personnes désirent se présenter. André LEJAY est volontaire pour prendre un mandat d'administrateur.

Passage aux votes. Approbation à l'unanimité.

Huitième point : - perspectives 2014 -

Le président demande s'il faut continuer le concours des plus beaux jardins. Il n'y a pas eu de concours en 2013.

Passage aux votes. Pour : 20. Contre : 78. Abstention : 0.

Le président demande s'il faut continuer à distribuer les procès-verbaux des assemblées générales, dans la mesure où ils sont mis en ligne sur Internet. L'assemblée précise que plusieurs jardiniers ne sont pas abonnés à Internet. Donc, aucun changement.

Didier KLODAWSKI annonce que Patrick GEORGES a été nommé vice-président par le conseil d'administration et qu'il pourra passer dans les jardins.

Benjamin CALDERA (Allée des Veuves) propose d'avoir la possibilité de poser des bacs à compost en PVC. L'Assemblée décide de garder exclusivement des bacs à compost en bois. Reims Métropole propose des bacs pour 25 € pièce. L'Association prend en charge les bacs à compost fournis par Reims Métropole. Les délégués sont chargés de prendre les demandes. Elles seront regroupées par secteur.

La ville de Reims nous a fourni neuf abris bois de très bonne qualité. Un grand merci à la Ville de Reims. Il en reste un. Nicole RENAUD (Marais de l'Hôpital) désire avoir l'abri qui reste. Le président ira voir sur place.

Christophe BLIARD (Allée des Veuves) : « *Serait-il possible d'organiser une réunion d'information sur les techniques de jardinage sans pesticides (désherbage manuel, engrais verts ...)* ? » Il existe une large bibliographie traitant du jardinage biologique. En partenariat avec CLCV, il y aura prochainement un diaporama sur les effets néfastes des pesticides.

Armand ROBIN (Ledru Rollin) : « *À quand un compost en bon état ?* » La question a déjà été débattue. L'Association prend en charge les bacs à compost livrés par Reims Métropole. Il faut en faire la demande au responsable du secteur.

Patrick RICHARD (Sait Fiacre) : « *Je demande à ce que l'on interdise de donner à manger aux chats car ils ne font plus que passer, ils se sédentarisent avec la nourriture journalière. Et à Saint Fiacre, nous nous retrouvons avec 3 nouveaux chats dont 1 avec une tumeur à la tête et en plus ils trouvent abri dans les tunnels à salades et nous consommons les légumes derrière. Le chat avec la tumeur aurait dû être euthanasié depuis au moins 6 mois, mais rien n'est fait et la bête continue à souffrir.* » Le président propose une réunion dans le secteur au printemps afin de reparler des chats avec tous les jardiniers.

Marinette GARCIA (Ledru Rollin) : « *Je voudrais savoir si pour les fraisiers, par exemple, nous sommes autorisés à mettre un film noir sur le sol. Il est bien évident que ce n'est que très ponctuel ?* ». Le règlement intérieur n'interdit pas le film noir. Donc, la réponse est OUI. Dans tous les cas, à voir avec le responsable du secteur.

Christiane COUTOIS (Bons Malades Sud) : « *Qu'en est-il de l'entretien, élagage, abattage des peupliers en bordure d'autoroute ? Ceux-ci sont grands, plus ou moins morts, plus ou moins malades (feuilles avec la gale), voire dangereux par tempête. Question posée depuis plusieurs années. Merci de reprendre ma demande en considération.* » Le président indique que cela est demandé à la ville de Reims depuis plusieurs années et l'Association ne reçoit aucune réponse. Ce problème a déjà été évoqué en début de séance (dossiers qui restent en suspens).

Odile MONVOISIN (Roseraie) : « *Je voudrais vous demander de faire un geste de remerciement pour le délégué, car il s'occupe beaucoup de choses : tontes du chemin, s'occuper des problèmes. Ne serait-ce de payer la moitié de leur jardin ? Car, ce sont eux aussi qui paient l'essence des tondeuses. Merci.* » L'association est fondée sur le bénévolat. Toutes les personnes qui apportent leur aide à l'association sont des bénévoles et paient entièrement leurs cotisations. Ces personnes rendent des services à l'Association sans demander de rémunération et sans en tirer de profit.

Pour l'essence, l'Association rembourse systématiquement le carburant sur présentation d'un justificatif. Un grand merci à tous les bénévoles de notre association.

José JANSON (Maraîchers) : « *Quels sont les commerçants "partenaires" (plants, fleurs, graines, arbres, outils ...) qui accordent des réductions aux adhérents ?* » Le président indique que le magasin Point Vert accorde une remise sur présentation de la carte d'adhérent. La carte vous a été remise quand vous êtes entrés dans la salle. Point Vert est situé boulevard Val de Vesle juste avant la zone Saint Léonard.

Ensuite, **Annie TRISTANT LAWBUSZENKO (Anciens Jardins)** prend la parole et indique qu'il y a beaucoup de rongeurs dans les jardins et les cultures en souffrent. Le président répond qu'il ne faut pas mettre de déchets, ni de dépôts dans les jardins et que tout doit être entretenu parfaitement afin que les rongeurs ne prolifèrent pas. La Ville de Reims met à disposition du blé empoisonné et il faut aller le chercher. Mais, ceci n'est pas forcément écologique.

Séverine MULLER et **Arnaud BOUDE (Bons Malades NORD)** demandent le nettoyage de la bande de terre entre l'ancienne autoroute et le grillage. Il a beaucoup de rats qui y vivent et qui se reproduisent. Raymond JOANNESSE précise que le nettoyage est du ressort de la SANEF et la Ville de Reims peut appuyer cette demande.

Messieurs Benjamin DEVELEY, Arnaud ROBINET et Raymond JOANNESSE prennent la parole. Ce dernier indique que ce sera sa dernière assemblée générale. Le président le remercie pour son travail depuis 2008 et qu'il a eu plaisir à travailler avec lui.

Didier KLODAWSKI rappelle que toutes les activités, les statuts, le règlement intérieur, les procès-verbaux d'assemblée et les principales décisions prises en conseil d'administration se trouvent sur le site Internet de l'Association. Ce site est remis à jour constamment.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié. L'assemblée applaudit.

Didier KLODAWSKI

Le président